



Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

ECO/BG/AC

Paris, le 8 juillet 2021

La Présidente

Monsieur Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

L'actualité autour de l'agriculture biologique est dense et mérite toute notre attention. En effet, comme nous vous l'expliquions dans un courrier daté du mois de novembre dernier, nous souhaitons réaffirmer notre ambition et légitimité sur ce sujet, en participant aux débats au sein des instances chargées de l'agriculture biologique.

La FNSEA partage une ambition forte pour le développement d'une agriculture biologique. C'est en ce sens que nous avons accueilli favorablement vos derniers arbitrages sur le futur Plan Stratégique National. Ainsi la FNSEA a salué l'augmentation budgétaire allouée à la conversion à l'agriculture biologique.

Nous revendiquons une stratégie économique et pragmatique pour le développement de l'agriculture biologique. L'adaptation de l'offre à la demande, en quantité et en qualité, doit guider notre action et nos choix. C'est pourquoi, nous attirons votre attention sur un phénomène de saturation de l'offre en produits biologiques constaté sur plusieurs marchés. C'est le cas notamment des œufs, du lait ou encore de la viande bovine. Les conversions risquent de ralentir dans ces secteurs, il nous semble donc important de pouvoir disposer d'engagements visant à garantir que l'enveloppe dédiée à la conversion puisse être redirigée vers les agriculteurs déjà convertis à l'agriculture biologique, dans le cas où elle ne serait pas consommée dans son intégralité. Le plafonnement des aides à la conversion est également un outil qu'il faut regarder de près de façon à accompagner un nombre de conversions cohérent avec le marché.

En outre, les agriculteurs engagés en production biologique de notre réseau demandent que soient mieux reconnues les aménités positives de leur mode de production : la cohérence nationale des aides est primordiale, d'où la nécessité d'explorer toutes les voies possibles, qu'elles se trouvent dans le second pilier de la PAC ou bien à travers une revalorisation du crédit d'impôt destiné aux agriculteurs biologiques.

Le développement de l'agriculture biologique doit aussi s'accompagner d'un volet recherche à la hauteur de nos ambitions. En la matière, en lien avec l'INRAE, le rôle des instituts techniques agricoles est fondamental. Nous souhaitons rappeler que les instituts doivent poursuivre une action "technique" et pas idéologique. Or, en la matière, l'Itab a trop souvent été la proie à des divergences fortes au sein de sa gouvernance l'empêchant de travailler efficacement dans l'intérêt des agriculteurs. Nous souhaitons, comme nous avons eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, une prise de conscience forte des pouvoirs publics pour que la gouvernance de cette structure soit clarifiée avec une participation légitime du réseau des chambres d'agriculture.

/...

Enfin le développement de l'agriculture biologique ne peut avoir lieu qu'en cohérence avec les réalités vécues sur le terrain par les producteurs. Ainsi la mise en œuvre du règlement européen pose un certain nombre de problématiques aux éleveurs allaitants au regard des exigences fixées en matière de sortie des animaux. Sans remettre en cause les règles européennes, nous demandons que les modalités d'application soient pragmatiques avec des délais suffisamment longs et des conditions suffisamment souples pour ne pas prendre le risque d'observer un nombre important de déconversions. Cela serait dramatique et en totale contradiction avec les objectifs affichés par la France et l'Union européenne en matière de développement de l'agriculture biologique.

Vous l'aurez compris, Monsieur le ministre, notre implication est totale sur ce sujet et c'est sur ces bases que nous souhaitons pouvoir nous entretenir avec vous pour évoquer ces différents points.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Christiane LAMBERT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several loops and a horizontal line extending to the right.